



BUREAU DIRECTEUR
du mardi 9 mars 2021
à 19h00, en visio-conférence

Présents :

L. BONNET, G. CAMBERABERO, P. CARRE, G. FABREGOULE, P. LEOUZON, D. ROUVEURE, C. ROUVIERE

Invités :

G. CAPELLO, F. CLADIÈRE, D. MARHIC, L. PIALOT, J.P. VAISSIERE

Personnels invités :

S. ADRAGNA, B. RANCHON,

Excusé :

N. CHERIF

1) Ouverture de la séance :

Lydie BONNET ouvre la séance à 19h00.

2) Approbation du dernier Procès-Verbal :

Le Procès-Verbal de la réunion du Bureau Directeur du 18 février 2021, est adopté à l'unanimité des membres présents.

3) Informations diverses :

Les clubs sont toujours au stade 3 du plan de reprise des activités, ce qui pose quelques problèmes de gestion dans les EDR.
La majorité d'EDR fonctionne essentiellement le week-end.
La FFR a validé une saison blanche pour 2020-2021.

Une réunion de coordination entre le CD 07 et le CD 26 a été organisée en visio-conférence, pour faire le point sur les actions EDR, la liste des tournois labellisés, les problèmes rencontrés...

4) Commission médicale : (Franck CLADIÈRE)

Entretien préalable avec Lydie BONNET sur les missions et le fonctionnement de la Commission
Création d'un réseau avec maillage du territoire (un Référent médical par secteur)

Trouver un intermédiaire administratif dans chaque bassin, avec le relais du CTC pour la communication
Répertoire, club par club, les référents médicaux ou paramédicaux
Demander aux clubs, leur attente, de la part d'une Commission médicale

Rappel des missions :

Prévention (conduites addictives, alimentation et rugby, préparation physique, récupération...)

Formation PSC 1 ; informations sur la traumatologie ; organismes formateurs à contacter, ...

Définir les publics ciblés, les lieux concernés, la fréquence de tous les types de réunions.
Privilégier pour chaque bassin, une réunion le samedi en début de saison, avec les clubs ardéchois et lors des actions du CEDAJ.

Nécessité de déterminer dates et lieux, avec beaucoup d'avance, pour les intervenants.

5) Point sur le groupe de pilotage « Jeunes dirigeants » : (Lydie BONNET)

Une réunion s'est tenue le mardi 23 février 2021.

Prochaine réunion le samedi 13 mars 2021.

Phase opérationnelle à partir du 17 mars 2021, afin de pouvoir faire le point de situation lors du Comité Directeur du 20 mars 2021.

Appel à projets, au niveau régional, à mettre en place avec la Commission Cohésion Sociale.

6) Labellisation EDR et renouvellement : (Robert ROUVEURE)

Le calendrier des visites a été établi en liaison avec les clubs et en prenant en compte les divers impératifs (jours fériés, date butoir...)

Ce calendrier a été transmis aux membres du Bureau Directeur.

10 visites sont prévues.

9 visites sont déjà programmées.

Le rassemblement Chomérac-Privas va faire l'objet d'une modification de date.

Rappel : La FFR impose la labellisation d'un club ; et non pas celle d'un rassemblement.

Le débat s'engage sur le décalage entre la pratique des clubs pour les EDR, ou les rassemblements, et la méthode utilisée par la FFR et la Ligue.

7) Convention de mise à disposition des locaux à Guilhaud-Granges : (Lydie BONNET)

Lydie BONNET rappelle les différents échanges tenus avec le Président de la Ligue AuRA.

La Ligue AuRA a dénoncé unilatéralement, la convention de mise à disposition des locaux pour le siège du CD 07 à la M.O. de Guilhaumand-Granges.

La Ligue AuRA a décidé notamment, imposer un loyer de 2.560,00 € en plus des frais déjà supportés par le Comité Départemental et a mis le CD 07 devant le fait accompli...

Les premiers messages de Lydie étaient restés sans réponse à ce jour, à savoir :

Ne pas mentionner de loyer dans une convention d'objectifs, absence d'aucun détail du loyer sollicité, dénonciation de la convention après le terme....

La réponse émise ce jour par T. TONNELIER, n'est pas satisfaisante. Il est attendu une réponse étayée d'un fondement juridique. Les Services juridiques de la FFR sont en accord avec la position du CD 07. La Ligue a chargé H. BRUYERE du suivi de ce litige avec le CD 07

8) Point sur les Sections Sportives Scolaires : (Lydie BONNET)

Deux réceptions ont été organisées :

Le 27 janvier 2021 : Section Scolaire du collège LARGENTIERE

En présence des membres du CD 07, de sa Présidente, du Principal et du professeur d'EPS du collège, et du Président de l'URAM.

Un chèque a été remis au collège pour l'ouverture de cette Section.

Le 24 février 2021 : Section scolaire du collège de VILLENEUVE de BERG

En présence des membres du Bureau Directeur du CD 07, sa Présidente, du Principal du collège, du Président et de dirigeants de l'OBCH.

Un chèque a également été remis au collège pour l'ouverture de cette Section.

Une réception a été organisée par Guillaume CAPELLO.

Le RCAV souhaite ouvrir une Section Scolaire d'Excellence, pour les 3 lycées d'Aubenas.

Le dossier est en cours d'étude, et la Ligue AuRA en a été informée. (Patrick BANIZETTE)

9) Récompenses : (Patrick CARRE)

9.1) Médailles fédérales :

Nous sommes encore dans l'attente de la liste des récipiendaires, finalisée par la Ligue AuRA.

9.2) Anneaux d'or du CDOS :

3 dossiers ont été déposés au CDOS :

- Dirigeant : Robert ROUVEURE
- Féminines : Isabelle ROUVEURE
- Arbitres : Benoit ESTEOULLE

Les dates et lieux des remises de ces médailles restent à définir, à ce jour.

9.3) Projet de création des médailles du Comité Départemental de l'Ardèche :

Ce projet est prévu en partenariat avec le Conseil Départemental.

10)

11) Qualifications des terrains : (Patrick CARRE)

La Commission s'est rendue à CHOMERAC, le samedi 20 février 2021.

Le dossier a été constitué avec les Représentants du club et de la Mairie.

A souligner : la qualité de l'accueil et les dispositions favorables des Elus municipaux

Il est prévu d'établir le dossier de qualification du stade du POUZIN (nombre de terrains : à définir)

Ce dossier sera finalisé directement par le Comité Départemental.

Les contacts sont en cours avec la Mairie du POUZIN.

A ce jour, 32 terrains sont recensés. 4 terrains restent classés par défaut, et devraient être revisités en priorité :

- RC BOURGUESAN (2 terrains à Bourg Saint Andéol)
- RC PLATS
- SCOP (dossier en cours)
- Ovale Ladies , club encore actif sur Oval-e (2 terrains à Bourg Saint Andéol)

12) Appels à Projets Cohésion Sociale : (Pierre LEOUZON, Bruno RANCHON)

Une réunion de travail est programmée au 17 mars 2021.

L'Action Sport Potes est reportée aux vacances de la Toussaint, du fait de la crise sanitaire.

Cette reprogrammation se fera en concertation avec le Comité Olympique.

Les dossiers Cohésion Sociale pour l'ANS Projets ne nous sont pas encore parvenus.

13) Challenge des Montagnards : (Guillaume CAPPELLO)

La prochaine réunion est prévue à se tenir le 15 mars 2021, en visio-conférence.

14) Campus 2023 : (Lydie BONNET)

Un accompagnement des clubs est prévu, avec la désignation d'apprentis.

Divers contacts ont été pris avec :

- N. JANVIER (Ligue)
- Pôle Emploi
- Lauriane DALLE (Conseillère CAMPUS 2023 Régionale)

Les apprentis ciblés seront de niveau : Bac + 3 et Bac + 5 (plus de niveau Bac disponibles)

Une réunion se tiendra le 17 mars 2021 à 18h15 avec N. JANVIER pour faire l'état des lieux avec le CD 07 et le CD 26. Une formation est possible pour préparer le Master, à LYON.

Le CD 07 accueillera un apprenti de niveau Bac +5 et sera prioritaire.

3 clubs recevront une affectation cette semaine.... 3 autres clubs restent sans affectation à ce jour.

15) Délibération :

Comme prévu lors du précédent Bureau Directeur, il est proposé une augmentation de salaire à Sylvie ADRAGNA, suite à son entretien annuel. Des propositions sont présentées par le Trésorier, qui rappelle qu'aucune augmentation n'a été effectuée depuis son embauche. Après débat, le Bureau Directeur propose une augmentation de salaire de 10% à l'unanimité moins une abstention. La prise d'effet de cette augmentation de salaire, rétroactive, s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2021.

16) Questions diverses :

15.1) Campagne SNU 2021 :

Le courrier et la plaquette d'information ont été envoyés ce jour, à tous les clubs.

15.2) Remplacement de Bruno RANCHON :

Ce dossier est en cours de traitement, au niveau de l'ANS. Une réunion est prévue le 11 mars 2021.

15.3) Suivi du POS : La réunion prévue en mars 2021 est reportée à une date ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Secrétaire Général du CD 07

La Présidente du CD 07 Rugby

P. CARRE

L. BONNET

Le Secrétaire Général,


Patrick CARRE

